

Image not found or type unknown



## Succession d'un compte bancaire

Par **jeannot543**, le **09/09/2014** à **09:07**

Bonjour, mon père est décédé lorsque nous étions enfants, ma mère s'est remariée mais n'a pas eu d'enfant avec son second mari. Elle est décédée en 1997, son mari est décédé en 2007. Il ne possédait pas de biens mais il reste une somme de 6000€ sur son compte bancaire. La banque nous demande un acte de notoriété pour récupérer cette somme. Comment obtenir ce document ?